

DECISION MUNICIPALE
N° D24-075

1-1

Objet : TRAVAUX DE CREATION DE VESTIAIRES POUR LE CLUB DE FOOTBALL DE TOURNEFEUILLE
VILLE DE TOURNEFEUILLE - ATTRIBUTION DU LOT 7 SUITE A LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DU
TITULAIRE DU LOT - MARCHE N° 23 -66

- LOT N°7 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE SANITAIRE

Le Maire de TOURNEFEUILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le 4° de l'article L2122-22
et l'article L2122-23,

VU la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de
TOURNEFEUILLE a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat,
une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à
l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé et notamment en son 4°
concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des
accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont
inscrits au budget,

VU l'article L2123-1 du Code de la commande publique,

VU le règlement intérieur de la commande publique adopté par délibération du Conseil
Municipal en date du 8 juillet 2021,

VU la décision du tribunal de commerce de Toulouse de placer la société SAS CDS du
Touch en liquidation judiciaire

D É C I D E

ARTICLE UN : de retenir pour la réalisation des travaux du lot 7 de l'opération citée en
objet, la société TECHNICALIMATIC, classée en seconde position dans le cadre de l'analyse
des offres du marché réalisé par le maître d'œuvre de l'opération, pour un montant HT de
60 449,52 € (soit 72 539,42 € TTC)

ARTICLE DEUX : de signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces s'y
rattachant.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal
de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

Fait à Tournefeuille, le 4 juillet 2024

Le Maire


Dominique FOUCHIER

Accusé de réception en préfecture
031-2024-05570-20240704-D24-075-AR
Date de télétransmission : 17/07/2024
Date de réception préfecture : 17/07/2024

